

Emetteur : FBC N° panneau : P 20176
 Affiché le : 06/08/25 Retiré le : 06/08/25
 Annexes : Non [X] O [] Voir accueil

Département d'Eure et Loir Canton de Chartres-1 COMMUNE DE JOUY 4 Place de l'Eglise 28300 JOUY Tél : 02 37 18 05 85 Fax : 02 37 18 05 94	 JOUY	Arrêté n° ATM	2025	048
		Catégorie	Arrêté de circulation	
		Nombre de pages	1 / 1	
		Paraphe		
ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY				
CIRCULATION DE P.L GRUMIERS				

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004

Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

COMMUNE DE JOUY

Entreprise : Société Forestière du Thymerais
 57 rue Alexandre RIBOT
 28000 CHARTRES
 Mail : vft.jerome@forestiere-du-thymerais.fr

Ou structure réalisant les travaux :

LIEU DES TRAVAUX	TRAVAUX		ALTERNAT		
	Description	Durée	Feux Tricolores	Panneaux B15 et C18	Piquets K10
C.R 74-75 et parcelle AB855-M. ROUMET	Autorisation de circulation de P.L grumiers-évacuation et transport de troncs d'arbres morts.	Du 11 au 22/08/2025 (sur 2 jours)			

Le stationnement est interdit au droit des travaux.

- Signalisation de chantier
- Circulation interdite aux piétons

Ampliation adressée à :

Sté Forestière du Thymerais
 57 rue Alexandre RIBOT
 28000 CHARTRES
 Vft.jerome@forestiere-du-thymerais.fr
 M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie
 rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE
 M. le Commandant C.O.D.I.S.-
 7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES

Pour le Maire de JOUY
 Et par délégation,
 L'adjoint,



Jean SEIGNEURY

JOUY, le 06/08/2025

Certifié exécutoire compte tenu de :

-la réception en préfecture le : 05 AOUT 2025
 -et de la notification le :